



# BIENVENUE À PORT ATLANTIQUE LA ROCHELLE

Port Atlantique La Rochelle est le **6<sup>e</sup> port français** avec 6 terminaux (283 ha de domaine terrestre), totalisant 4 475 mètres de quais reliés au réseau ferré national. Les îles de Ré et Oléron confèrent aux navires un accès protégé et rapide (45 minutes de pilotage).

Avec un trafic total de près de 10 millions de tonnes, dont principalement des céréales, des produits pétroliers raffinés, des produits du BTP, des vracs agricoles, des colis industriels et des produits forestiers et papetiers, Port Atlantique La Rochelle est le **1<sup>er</sup> port français pour l'importation de pâte à papier** et le **2<sup>e</sup> port français pour l'exportation de céréales**.

Port Atlantique La Rochelle est assujéti au code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (le code ISPS), qui fixe **les règles à respecter en matière de sûreté**.

Toute personne circulant en zone portuaire doit être en possession d'un titre d'accès personnel en cours de validité et correspondant aux zones où elle souhaite aller. Les agents de sûreté portuaire sont habilités à exiger la présentation d'une pièce d'identité et à mener des contrôles sur les personnes, véhicules, marchandises et bagages se trouvant dans les limites portuaires de sûreté.

## POUR VOTRE SÉCURITÉ

30

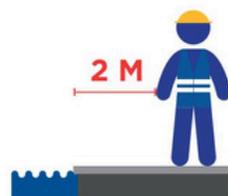
30 KM/H  
SUR LES QUAIS  
& TERRE-PLEINS  
*sauf signalisation  
routière différente*

50

50 KM/H  
SUR LES VOIES  
DE CIRCULATION  
*sauf signalisation  
routière différente*



PORT DES ÉQUIPEMENTS  
DE PROTECTION  
INDIVIDUELLE  
OBLIGATOIRE



NE PAS S'APPROCHER  
À MOINS DE 2 M  
DES BORDS À QUAÏ

## CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT



18  
ou  
112

1. Composez le 18 ou 112.
2. Prévenez un Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et votre hiérarchie.
3. Appelez le Poste Central de Sûreté (PCS) de Jeumont : 05 46 42 35 71.

Indiquez à vos interlocuteurs :

- Votre nom, le nom de votre société.
- Lieu de l'accident : Port Atlantique La Rochelle + nom du terminal, quai, rue, à proximité d'un bâtiment, hangar...
- Nombre de blessés et type de blessures.
- Mesures prises (présence SST, premiers soins).

Restez à côté de la victime en attendant les secours.  
Suivez les instructions du SST le cas échéant.

## CONSIGNES EN CAS DE DÉCLENCHEMENT D'UN PLAN DE SECOURS



1

La sirène vous prévient de l'alerte

2

Arrêtez votre activité

3

Suivez les consignes du personnel du Port

## INFORMATIONS SÛRETÉ



Badge obligatoire  
Ne pas prêter son badge



Tout comportement ou acte  
suspect doit être signalé  
☎ 05 46 42 35 71  
(24h/24 ; 7j/7)



Site placé sous  
vidéo-protection



Contrôles de sûreté

## PROTÉGEONS L'ENVIRONNEMENT

### SAUVEGARDONS LES SOLS :



Interdiction de jeter ou d'abandonner  
des déchets

### LIMITONS LA POLLUTION DE L'AIR :



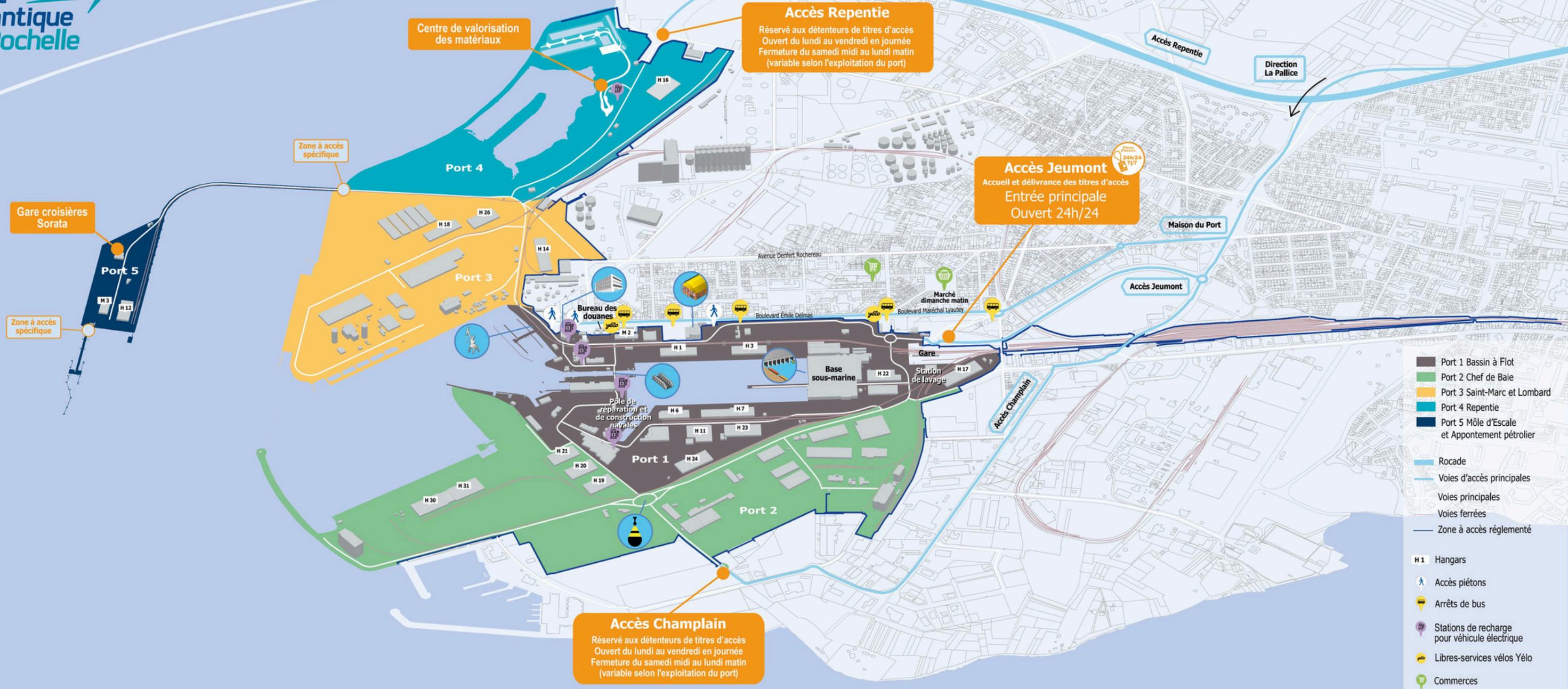
Feux interdits  
Merci de circuler avec les camions bâchés

### PRÉSERVONS LE MILIEU MARIN :



Interdiction de jeter des déchets  
à la mer

SI VOUS CONSTATEZ UN RISQUE  
DE POLLUTION OU UN DÉPÔT ILLÉGAL  
DE DÉCHETS, MERCI DE LE SIGNALER  
AU POSTE CENTRAL DE SÛRETÉ (PCS)  
DE JEUMONT 05 46 42 35 71.



- Port 1 Bassin à Flot
- Port 2 Chef de Baie
- Port 3 Saint-Marc et Lombard
- Port 4 Repentie
- Port 5 Môle d'Escale et Appontement pétrolier
- Rociade
- Voies d'accès principales
- Voies principales
- Voies ferrées
- Zone à accès réglementé
- H 1 Hangars
- Accès piétons
- Arrêts de bus
- Stations de recharge pour véhicule électrique
- Libres-services vélos Yélo
- Commerces